

Les subsides

Le député de Végréville a également fait allusion au transport des produits dangereux. Je tiens, moi aussi, à exprimer mes inquiétudes à cet égard. Il y a eu un grave accident à Mississauga, nous avons frisé la catastrophe à Medicine Hat, des trains de 120 wagons transportent des produits dangereux et le CP vient de demander à soumettre ses trains à des essais dans le but d'en supprimer le fourgon. Comment peut-on songer à une chose pareille? Alors qu'il y a des localités tout le long des voies ferrées où circulent des trains de cette longueur transportant des produits dangereux, les chemins de fer ont l'audace de venir nous dire qu'à telle date ils vont soumettre leurs trains à des essais dans le but d'en supprimer le fourgon. C'est complètement insensé et le ministre et son ministère devraient avoir honte de songer à une chose pareille.

Pour ce qui est du fonds d'ajustement agricole de 2.5 millions, d'après le projet de loi C-155, le ministre des Transports devait former ce comité avant le 1^{er} avril. Il n'existe toujours pas. Le NPD trouve cette situation vraiment déplorable. Le ministre n'a même pas jugé bon de mettre en place ce comité en vue d'étudier le fonds d'ajustement pour les producteurs des Prairies, alors qu'il s'y était engagé quand le projet de loi a été adopté.

• (1430)

Il a aussi été question de l'abandon de certaines voies ferrées dans les Prairies. Le député de Végréville a interrogé l'administrateur du comité des transports à ce sujet. On nous a dit que les crédits nécessaires ne figuraient pas dans le budget pour le moment, mais qu'on apporterait des changements pour qu'ils soient ajoutés. Ce n'est pas suffisant. Voilà un autre exemple de l'attitude déplorable du gouvernement. Les membres du gouvernement s'entretiennent avec les représentants des compagnies ferroviaires, prennent des décisions, puis les font entériner ici comme s'il s'agissait d'une simple formalité. Quand le gouvernement va-t-il enfin commencer à gouverner le pays dans l'intérêt des citoyens, monsieur le Président?

Je voudrais dire quelques mots de la déréglementation des compagnies aériennes. Cette mesure peut paraître intéressante de prime abord, mais je m'inquiète au sujet des petites compagnies aériennes comme PWA, qui dessert Cranbrook, et de leurs horaires. Ce service est important pour les localités en question. Si nous opérons une déréglementation et permettons à ces compagnies de desservir seulement les régions pour lesquelles les tarifs sont intéressants, certaines petites localités risquent d'être durement touchées. La politique du gouvernement en matière de transport n'est vraiment pas satisfaisante.

Je félicite le député d'avoir présenté cette motion à l'occasion d'une journée d'opposition. Je regrette simplement que nous n'ayons pas eu la possibilité d'étudier ce projet de loi séparément. Le ministre a prétendu que la motion était futile. Pour ma part, j'estime que c'était l'une des plus importantes motions proposées pendant le débat sur le Nid-de-Corbeau. Nous aurions pu discuter des questions que j'ai mentionnées et demander que la compagnie s'engage à faire certaines choses. Nous voulions soumettre cette mesure législative à certaines conditions, de manière que les travailleurs aient l'impression de participer aux discussions.

Il importe de régler certains problèmes très graves, monsieur le Président. J'espère que le gouvernement va faire le nécessaire. CP Rail a créé une entité distincte appelée CP Projets spéciaux. Cet organisme fait des appels d'offre à des sociétés

dont les employés ne sont pas syndiqués. Les travailleurs de ces compagnies viennent surtout de l'Alberta pour travailler en Colombie-Britannique. Ce faisant, on retire à des habitants de la région de Kootenay-Est-Revelstoke la possibilité de trouver un emploi. On soupçonne qu'un grand nombre de ces entreprises bénéficient de l'aide du gouvernement fédéral qui émet des permis de travail à l'encontre des dispositions de la loi sur les justes salaires. Monsieur le Président, nous nous opposons à ce stratagème.

Le président suppléant (M. Herbert): Les députés ont dix minutes pour poser des questions ou faire des observations.

M. Nickerson: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député à propos de la fin de son discours. Si j'ai bien compris, il en veut aux gens de l'Alberta et des autres provinces qui vont chercher du travail en Colombie-Britannique. A ce que je sache, monsieur, nous sommes tous Canadiens. Nous devrions pouvoir trouver du travail n'importe où au Canada sans qu'on nous embête.

Pourquoi les Canadiens n'auraient-ils pas le droit d'aller chercher du travail dans une autre province que la leur?

M. Parker: Monsieur le Président, loin de moi l'idée que les Canadiens de l'Alberta ou d'ailleurs ne devraient pas pouvoir se déplacer librement d'une province à l'autre. Cependant, le gouvernement conservateur de la Colombie-Britannique a créé tellement de problèmes que les citoyens de cette province font maintenant la queue à la soupe populaire, ainsi que nous l'avons appris ce matin. On leur a annoncé grâce à une campagne publicitaire qui a coûté 4.5 millions de dollars que ces projets leur procureraient du travail. Bien entendu, ils sont très déçus quand d'autres décrochent les marchés alors que 96 p. 100 de leur main-d'œuvre est en chômage. Je partage leur rancœur en même temps que je voudrais pouvoir accueillir dans notre belle province les Canadiens de tous les coins du pays. Les gens de Kootenay-Est-Revelstoke veulent être pris en considération et profiter de ces projets. Ce n'est sûrement pas trop demander, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Herbert): D'autres députés ont-ils des questions ou des observations? Autrement, la parole est au député de La Prairie (M. Deniger) qui poursuit le débat.

[Français]

M. Pierre Deniger (La Prairie): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les propos de mon collègue de la circonscription de Kootenay-Est-Revelstoke (M. Parker), et à l'entendre, j'arrive à la conclusion que ce qu'il dit est rempli de contradictions parce que, d'une part, il a parlé contre tout ce que le gouvernement tente de faire dans l'Ouest pour mettre sur pied un meilleur système ferroviaire, et, d'autre part, il insiste pour que les emplois soient réservés uniquement aux gens de sa circonscription. On sait que lorsque le Comité permanent des transports était dans l'Ouest, le député de Portneuf (M. Dion) me disait que le commissaire industriel de sa propre ville n'était pas tellement content du rendement de son député. Bref, monsieur le Président, je vais surtout parler aujourd'hui de la réglementation aérienne, je veux dire de la politique domestique aérienne. Tout d'abord je dois remercier le député de Végréville (M. Mazankowski) pour avoir présenté une motion qui me permet de discuter de transport.